

Administrer sa compagnie pour produire son spectacle - 20h

ADMINISTRATION, MODÈLE ÉCONOMIQUE, OBLIGATION JURIDIQUES ET POSITIONNEMENT PRODUCTEUR

LA FABRIQUE DRAMA QUEEN — 8 bis rue des Gobelins 75013 Paris —
SIRET 95326641800011 — NDA 11757214175 — Qualiopi SHE11882026001



Cet accompagnement intensif de 20 heures s'inscrit dans une perspective explicite de structuration administrative et économique, en prenant en compte une réalité structurelle du spectacle vivant : la plupart des artistes et des compagnies doivent aujourd'hui porter eux-mêmes une part essentielle de l'administration, de la production, de la gestion budgétaire et de la contractualisation de leurs projets, sans avoir été réellement formés à ces dimensions dans leur parcours artistique initial.

Beaucoup savent créer, répéter, interpréter ou mettre en scène, mais n'ont pas nécessairement acquis la méthodologie qui permet de choisir un statut adapté, élaborer un budget, comprendre les obligations juridiques et sociales, rédiger les contrats nécessaires et piloter la vie administrative d'un spectacle et d'une compagnie.

L'accompagnement vise donc à traduire le projet artistique en stratégie administrative et économique : à partir du spectacle réel, en création, en reprise ou en diffusion, le/la bénéficiaire est aidé·e à clarifier la structuration de sa compagnie, renforcer ses outils de gestion, organiser ses démarches administratives, sécuriser ses choix juridiques, pour arriver à mieux construire ses budgets et consolider sa capacité à piloter la production de son travail dans la durée.

L'enjeu est double : répondre aux attentes des financeurs et partenaires en matière de conformité et de viabilité, tout en donnant à l'artiste des outils plus solides pour mieux administrer son activité, développer ses opportunités d'emploi et inscrire sa compagnie dans une dynamique professionnelle plus durable.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Éléments	Détails
Intitulé	Administrer sa compagnie et produire son spectacle
Durée totale	20 heures
Format	Formation individuelle ou petit format intensif orienté structuration administrative et économique
Rythme	5 séances de 2 h en présentiel ou en visio + 10 h de travail asynchrone encadré, relu et corrigé
Modalités	Présentiel, distanciel ou mixte
Lieu	Paris ou Aubervilliers (présentiel) — distanciel sécurisé (Google Meet)
Coût pédagogique	1 200 € net de taxes (organisme exonéré de TVA — art. 261-4-4° a du CGI), soit 60 €/h
Public prioritaire	Intermittent-es, artistes et porteur-euses de projets inscrit-es à France Travail souhaitant renforcer la structuration administrative et la viabilité économique de leur compagnie ou de leur spectacle
Prises en charge	France Travail : AIF, ARE-F selon situation et validation du dossier. Afdas possible selon droits ouverts. Non éligible CPF.
Attestation	Attestation individuelle de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Intermittent-es du spectacle inscrit-es à France Travail souhaitant consolider les bases administratives et économiques de leur projet pour favoriser leur structuration et leur reprise d'activité.
- Artistes, compagnies et porteur-euses de projets ayant un spectacle en création, en reprise ou en diffusion et souhaitant mieux en comprendre le modèle administratif et économique.
- Professionnelles qui portent leur activité dans un cadre principalement associatif et veulent apprendre à raisonner davantage en termes d'obligations juridiques, de viabilité et de développement.
- Bénéficiaires souhaitant articuler projet artistique, stratégie de production, obligations administratives et objectifs de retour à l'emploi.

PRÉREQUIS

- Être engagé-e dans un projet de spectacle vivant ou dans une activité artistique nécessitant une structuration administrative et économique plus claire.
- Être intermittent-e du spectacle, artiste, porteur-euse de projet ou responsable de compagnie.
- Disposer d'éléments concrets de travail : budget existant ou embryonnaire, dossier artistique, hypothèses de diffusion, informations sur l'équipe, calendrier ou besoins de production.
- Avoir un accès stable à internet et aux documents du projet.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'entrée en formation se fait après un entretien préalable de positionnement permettant de vérifier l'adéquation entre la situation professionnelle du/de la bénéficiaire, le niveau de maturité de son projet et les objectifs de structuration administrative et de retour à l'emploi poursuivis.

Cet échange permet également de repérer les principaux points de fragilité administrative et économique du spectacle : budget flou, statut mal identifié, dépendance à un seul financeur, absence de stratégie de production, méconnaissance des obligations juridiques ou difficulté à formuler un modèle de fonctionnement crédible.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le démarrage, sous réserve de disponibilité et des délais propres aux organismes financeurs.

Pour L'AFDAS et France Travail, il est recommandé d'anticiper le dépôt du dossier sur un délai de 4 à 8 semaines.

Une réponse est apportée sous 5 jours ouvrés après la prise de contact initiale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À l'issue de la formation, le-la bénéficiaire sera en capacité de :

- Clarifier la structuration administrative de sa compagnie ou de son activité : forme juridique, organes de direction, licences éventuelles, obligations sociales et fiscales principales.
- Transformer un projet artistique en organisation administrative et économique concrète, réaliste et suivie dans le temps.
- Structurer une gestion active de ses obligations : déclarations, contrats, budgets, demandes de subventions, relations avec les partenaires institutionnels.
- Renforcer ses outils de gestion et de présentation administrative afin d'améliorer la lisibilité de sa compagnie et de son spectacle.
- Planifier des actions immédiatement activables : régularisation d'une situation administrative, mise à jour de dossiers, formalisation de contrats, dépôt de demandes d'aides, organisation de la production.
- Produire des traces concrètes de progression : budget consolidé, fiche tarifaire, trame de contrat, checklist d'obligations, calendrier d'action, supports révisés et suivi des démarches engagées.

COMPÉTENCES VISÉES

« La capacité avérée à mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail » (Qualiopi).

- Analyser avec recul la situation administrative et économique de sa compagnie et repérer les leviers effectifs de sécurisation et de développement.
- Évaluer la cohérence entre proposition artistique, structuration juridique, modèle économique et cadre réglementaire du spectacle vivant.
- Hiérarchiser des actions administratives selon leur impact potentiel à court terme sur la viabilité de la compagnie.
- Formaliser une démarche active de mise en conformité et de structuration.
- Réviser des supports professionnels pour les rendre plus lisibles, exploitables et alignés sur les attentes des partenaires.

- Mettre en place une organisation de suivi permettant de documenter ses démarches administratives, leur calendrier et leurs résultats.

DÉROULEMENT

La formation se déroule en 5 séances de 2 heures en présentiel ou en visio, complétées par 10 heures de travail asynchrone entre les séances.

Les travaux réalisés à distance prennent la forme de budgets, plans de trésorerie, trames de contrats, notes de cadrage administratives, dossiers de présentation et documents de projection, systématiquement relus, annotés et corrigés par la formatrice ou les intervenants selon l'axe travaillé.

MODALITÉS TECHNIQUES

- Entretiens et séances de travail en présentiel ou en visioconférence sécurisée.
- Travail à partir des matériaux réels du projet : statuts, budgets, dossiers, calendriers, contrats, hypothèses de diffusion, éléments administratifs et documents de présentation.
- Espace Drive Workspace Google pour le dépôt des documents, les corrections et la traçabilité du parcours.
- Tableaux de lecture budgétaire, trames d'hypothèses économiques, modèles de contrats, outils de structuration et supports de projection stratégique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie repose sur une approche individualisée, concrète et professionnalisante, directement articulée aux enjeux d'administration de la compagnie, de production du spectacle et aux perspectives de structuration économique.

- Alternance analyse / correction / mise en perspective.
- Appui sur le projet réel du/de la bénéficiaire, et non sur un cas fictif.
- Travail asynchrone utile au projet, systématiquement relu et corrigé.
- Approche orientée décision : chaque séance doit permettre de clarifier un arbitrage administratif, économique ou une orientation de production.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'auto-positionnement initial.
- Évaluation continue à partir des documents produits et corrigés, y compris sur le temps asynchrone.
- Entretien final de bilan et de projection.
- Questionnaire de suivi à +3 mois sur les effets concrets de la formation sur la structuration administrative, économique et la reprise d'activité.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Sheila VIDAL — Direction pédagogique & formatrice. Directrice de La Fabrique Drama Queen et de Drama Queen Factory, Sheila Vidal accompagne les artistes et porteur·euses de projet dans la structuration, la diffusion, la production et la mise en œuvre opérationnelle de leurs activités. Dans ce module, elle assure la direction pédagogique du parcours, le cadrage des objectifs, le suivi global du/de la bénéficiaire et une partie des séances d'accompagnement.

- Marie-France PERNIN — Intervenante référente diffusion, administration de production et stratégie de tournée. Administratrice de production et de tournées, Marie-France Pernin accompagne les équipes artistiques sur les questions de diffusion, d'organisation, de structuration économique et de cohérence entre projet, calendrier, partenaires et exploitation.
- Renato RIBEIRO — Interveniant référent production, développement et positionnement professionnel. Comédien, metteur en scène, directeur artistique et de production, Renato Ribeiro intervient sur les dimensions de production, de développement, de lisibilité du projet et de capacité à transformer une création en activité soutenable.

La formatrice et les intervenants de La Fabrique Drama Queen sont sélectionnés pour leur expertise professionnelle dans le spectacle vivant et leur expérience pédagogique, et bénéficient d'une actualisation régulière de leurs compétences.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une étude personnalisée des besoins d'adaptation pédagogique, technique ou organisationnelle peut être réalisée en amont du démarrage.

Pour toute demande spécifique ou besoin d'aménagement, merci de contacter la référente handicap : Sheila VIDAL — sheila.vidal@lafabriquedramaqueen.com.

MODALITÉS D'ANNULATION

- Dans un délai supérieur à 30 jours avant le début de la formation : 0 % du coût est dû.
[cite:18]
- Dans un délai compris entre 15 et 29 jours avant le début : 70 % du coût est dû.
- Dans un délai compris entre 0 et 14 jours avant le début : 100 % du coût est dû.

SATISFACTION

Un questionnaire de satisfaction est remis en fin de formation.

Un questionnaire de suivi est adressé à +3 mois et +6 mois, pour mesurer l'impact concret sur la structuration administrative et économique du projet, la clarification des choix de production et les effets sur la reprise d'activité.

À venir — Conformément aux exigences Qualiopi, les indicateurs statistiques de satisfaction seront publiés à l'issue des premières sessions de cette formation.

CONTACT

La Fabrique DRAMA QUEEN est un organisme de formation spécialisé dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de production, d'administration et de diffusion pour le spectacle vivant.

La mission de la structure est d'accompagner les artistes et les professionnelles du secteur vers une activité plus structurée, plus viable et plus durable.

Direction pédagogique & accompagnement : Sheila VIDAL — sheila.vidal@lafabriquedramaqueen.com — +33 6 60 28 38 45

Contact administratif : contact@lafabriquedramaqueen.com

Référente handicap : Sheila VIDAL